

REUNION CCVL DU 29 JUIN 2017

COMPTE-RENDU

Présents : Daniel BARBET-COUSIN, Nadine BUANIC-CANEVET, Régis GALES, Sylvie COURTES, Monique FABIEN, Danièle GLEHEN, Didier GUIRRIEC, Michel GUIRRIEC, Gwénaél HEMON, Michel HOUEIX, Dominique MARECHAL, Roger PERON, Michèle RANZONI, Charles SEITHER, Sylvia BESANÇON, Marie-Louise RISSEL, Sylvie TSCHIEMBER.

Excusés : Christine PRIGENT, Jocelyne LAURENT, Gwenn-Aël LE BRIS DU REST.

Le groupe s'est donné rendez-vous à la station d'épuration, avant de partir arpenter les sentiers de Moulin-Mer pour en évoquer les possibilités d'aménagement.



RETOUR SUR LA DERNIERE REUNION

SKATE-PARK :

C'est une demande récurrente des jeunes du Guilvinec, mais s'il devait être installé, quel serait l'emplacement adéquat ?

- Près du terrain multisports : celui-ci est excentré, et les skaters aiment être vus. Par ailleurs, le fait qu'il soit à l'écart occasionne des dérives de la part de certains jeunes.
- En ville : risque de plaintes des riverains (nuisances sonores)
- Esplanade devant le Malamok : un peu isolé, mêmes remarques que pour le terrain multisports.

L'option la plus adaptée semble être le terrain multisports, en partant du principe que «le monde attire le monde». Mais plusieurs personnes pensent que celui-ci devrait être installé plus près de la route, afin de pouvoir exercer une surveillance sur ce qui s'y passe.

PARCOURS SPORTIF

Certains pensent que c'est passé de mode, et font remarquer que les structures installées au Steir à Penmarc'h sont aujourd'hui très peu utilisées.



Suggestion : mettre des modules à certains endroits mais pas dans la continuité, pour casser la notion de parcours, et éventuellement en rajouter par la suite si le public montre un intérêt marqué. Cependant, les vrais sportifs n'utiliseraient pas ces structures si elles étaient dispatchées sur l'ensemble du parc.

Michel GUIRRIEC évoque le parcours sportif proposé par des jeunes du Guilvinec, qui est en ce moment à l'étude par le conseil municipal. Les jeunes souhaiteraient qu'il soit installé près de l'aire de jeux à la Grève Blanche. Les membres du CCVL font remarquer que les jeux à cet endroit méritent une rénovation. Quelqu'un propose l'installation d'une structure gonflable, mais le coût en est très élevé et il faudrait la dégonfler tous les soirs pour éviter les dégradations.

SIGNALETIQUE DU PARC

Tous font la réflexion que le parc devrait être mieux signalé à l'entrée de la commune : ceux qui ne connaissent pas son existence ne risquent pas de le découvrir. Peut-être un panneau avec des sigles comme les panneaux d'autoroute (aire de pique-nique) ?

Réfléchir à un plan du site, avec indications des structures existantes (aire de jeux, aire de pique-nique, toilettes...), qui pourrait être tenu à disposition des visiteurs à l'Office de tourisme.



ENTREE OUEST

Le panneau indiquant l'entrée du site (sur la rue Ar Veilh Vour) est à déplacer : il est difficilement lisible à son emplacement actuel.

Il est très difficile de se garer, sinon en bordure de route, et les poteaux à l'entrée du site sont dissuasifs : on dispose d'une jolie clairière à cet endroit, qui pourrait servir de parking. Les poteaux empêchant l'accès des véhicules pourraient être déplacés aux entrées des chemins (celui menant à l'aire de jeux et le futur chemin menant à la partie haute). De même, l'entrée devrait être évasée, car à moins de connaître les lieux, elle est peu visible. Un élargissement permettrait en outre d'apercevoir le parking (si cette suggestion est validée) et donc de se rendre compte qu'il y a la possibilité de se garer à proximité.

D'après Marie-Louise RISSEL, il y a des églantiers enfouis sous les ronces (partie du parc en face de l'entreprise Nabéran) : elle souhaiterait que cet endroit soit nettoyé pour voir réapparaître le biotope d'origine.

PARTIE HAUTE



La partie haute de Moulin Mer est en cours de défrichage. De l'avis de tous, c'est un magnifique endroit qui devrait pouvoir accueillir les familles. On pourrait envisager d'installer une aire de pique-nique près du menhir.

Marie-Louise RISSEL fait remarquer que beaucoup d'herbes médicinales poussent à cet endroit à l'état sauvage. Elle suggère de recenser ces plantes et de sensibiliser le public au moyen de pancartes explicatives. Elle propose également de partager ses connaissances en herboristerie au moyen de visites guidées de vulgarisation sur la botanique des lieux.

Michel GUIRRIEC évoque la possibilité de faire un livret-jeux, comme le fait le Festival photo. Peut-être aussi une chasse au trésor ? Sylvie TSCHIEMBER pourrait contacter des aquarellistes pour un événement sur site.

De l'avis général, il faut conserver le verger, créé dans les années 70 par le propriétaire d'alors.

Suggestions diverses : mettre des plantes aquatiques dans le cours d'eau pour le nettoyer – installer des toilettes dans la ruine – remettre une pierre sur le petit banc cassé près de la fontaine

Quelques membres remontent la demande de plusieurs anciens : les bancs sont mal adaptés, il faudrait installer des bancs avec des dossiers.

Michel GUIRRIEC évoque le premier projet d'aménagement de l'arrière-port, qui prévoyait un cheminement sur pilotis, au départ du chantier Gléhen jusqu'à l'entrée sud de Moulin Mer. A remettre au goût du jour ?